

## SOMMAIRE

P.1	P.2	P.3	P.4	P.5	P.8
• Événements marquants • Évènements • Temps forts	Gestes écolos	Focus sur la sécurité routière	Candidature IDSR	Interview du Capitaine Dupont	Réseaux sociaux

## ■ ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

**17/09/2022**

Journée européenne du Patrimoine.



**55 participants** ont découvert l'exposition sur les personnalités de l'école du Génie installée dans la salle Rouget de Lisle, et ont visité le bureau du Préfet et sa salle à manger, ainsi que la salle des délibérations du Conseil départemental.

**02/10/2022**

Foulées roses.



**27 de nos agents** se sont engagés dans la course de 6.6 km des **#FouléesRose08**. L'occasion pour tous et toutes de se mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein et de partager un moment de solidarité. Bravo aux participants.

**06/10/2022**

Séminaire Préfecture / Sous-préfecture / SGCD.



Le **6 octobre**, les agents de la Préfecture et du SGCD ont été réunis en séminaire. L'occasion de travailler sur des thématiques «**d'amélioration des méthodes de travail**» et de participer à des ateliers «**bien-être**» et visites mystère.

## ■ ÉVÈNEMENTS

**13/10/2022**

Journée de la résilience

**14/11/2022**

Journée mondiale du diabète

**03/12/2022**

Journée des personnes handicapées

**17/10/2022 – 21/10/2022**

Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants

**15/11/2022**

Journée mondiale du recyclage

**09/12/2022**

Journée de la laïcité

**10/11/2022**

Journée sur le harcèlement scolaire

**25/11/2022**

Journée de la lutte contre les violences faites aux femmes

**10/12/2022**

Journée des droits de l'Homme

**11/11/2022**

Cérémonie du 11 novembre 1918

**01/12/2022**

Journée de la lutte contre le Sida

## ■ TEMPS FORTS

**11/09/2022 | Mémoire**

21e anniversaire des attentats du World Trade Center

**20/11/2022 | Société**

Journée internationale des droits de l'enfant

**20/09/2022 | Collectivité locale / territoriale**

Sommet du Grand Paris

**15/12/2022 | Environnement**

Fin de l'autorisation d'utilisation du glyphosate dans l'Union européenne



## ■ LES GESTES ÉCOLOS

### ■ SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La Première ministre a présenté le 6 septembre dernier le plan de sobriété énergétique.

**Son objectif :** réduire de 10 % en deux ans la consommation énergétique du pays, et sortir, ainsi, de la dépendance aux énergies fossiles pour atteindre la neutralité carbone.

**Quelques exemples de mesures phares :**

- Dans les **bâtiments et bureaux**, diminuer la température maximale de chauffe à 19 °C ;
- Dans nos **mobilités**, favoriser le covoiturage ;
- Pour un **Etat exemplaire**, travailler en horaires décalés les jours de forte tension sur le système électrique ;
- Pour les **collectivités territoriales**, réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage public ;
- Pour les **entreprises**, réduire l'éclairage extérieur, notamment publicitaire ;
- Dans le **sport**, réduire de près de 50 % le temps d'éclairage avant et après les matchs pour les compétitions se déroulant en journée. Et réduire de 30 % le temps d'éclairage pour les matchs en soirée ;
- Mise en place d'un bonus sobriété pour valoriser les économies d'énergie.

**Consultez le dossier de presse sur :**

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/dp-plan-sobriete.pdf>

**Consultez la météo de l'électricité sur :**

<https://www.monecowatt.fr/>



### ■ LES PILES ET LES STYLOS

**La bonne habitude :** recycler vos piles, vos batteries et stylos usés ! Vous pouvez les déposer dans un supermarché, un magasin d'électronique ou de bricolage, ou bien dans certaines mairies et déchetteries.

Pour les stylos, des points de collectes sont présent dans la préfecture.



### ■ LES PETITS BOUCHONS

Besoin de déposer vos **bouchons en plastique** ? Retrouvez sur le lien ci-dessous les différents points de collecte :

<http://ptitsbouchons.com/points-collectes/collecteurs/>

Des points de collectes sont également présents dans la préfecture.



## ■ FOCUS SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une cinquantaine d'actions « sécurité routière » vont être réalisées sur l'année 2022, dont des actions de sécurité routière auprès des collèges, lycées, centres de formation, mais également des **actions de sensibilisation** réparties sur le département.



### SENSIBILISATION CHEZ LE JEUNE PUBLIC

Dans les collèges, lycées et centres de formation.



### FORUM SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le jeudi 5 mai 2022 au lycée Jean Moulin de Revin.



### SENSIBILISATION À LA PRATIQUE DU VÉLO (PARTAGE DE LA ROUTE)

« Faites du vélo » le dimanche 15 mai 2022.

## ■ SENSIBILISATION AUX DEUX ROUES MOTORISÉES

Opération « **Reprise du guidon** » le dimanche 12 juin 2022, en partenariat avec la Gendarmerie.

Plusieurs stands d'information mis en place par les partenaires locaux sécurité routière (DDT, GMF, SDIS, MRoad) ainsi qu'un parcours de manipulation moto, encadré par les gendarmes du peloton motorisé, ont été proposés aux motards.

**Le but** : sensibiliser les motards au bon usage de leurs cylindrées ainsi qu'à l'importance de bien s'équiper.



## ■ REMISE DE DIPLÔMES

Remise des diplômes « **permis piéton** » et « **savoir rouler à vélo** » aux élèves de l'école de Hautes-Rivières le vendredi 24 juin 2022, avec M. Jean DAVENNE, président de la prévention MAIF ainsi que le Brigadier chef principal BRISSART, policier municipal de Hautes-Rivières.



## ■ SENSIBILISATION AU PARTAGE DE LA ROUTE

L'action réalisée le jeudi 7 juillet 2022 pendant le Tour de France, a permis de sensibiliser 318 personnes **au partage de la route** avec prise en compte des usagers vulnérables.

Des quiz, adultes et enfants, ont été proposés aux participants avec la remise de goodies sécurité routière.



## ■ ACTION DE SENSIBILISATION AU PARTAGE DE LA ROUTE

Le 02/10/2022, la caravane du Sedan/Charleville a couvert le parcours de la course en distribuant des goodies au public et en les sensibilisant à la sécurité routière.





Le lundi 21 novembre 2022 •

Journée de sensibilisation avec les agents de l'Unité Éducative de Milieu Ouvert des Ardennes.



## ■ ACTION DE SENSIBILISATION : OPÉRATION CIVIL'ÉTÉ

Programmée le samedi 9 juillet 2022 de 10h00 à 17h00, l'opération « CIVIL'ÉTÉ » a été l'occasion de sensibiliser les conducteurs lors des départs estivaux.

Les conducteurs en infraction, relevés par la Gendarmerie présente sur place, avaient le choix entre la verbalisation immédiate et l'alternative aux sanctions.

**Alternative aux sanctions** : les conducteurs sont accompagnés vers les stands « prévention » tenue par les différents partenaires (DDT, SDIS, CROIX-ROUGE) afin de suivre un parcours pédagogique d'une vingtaine de minutes.

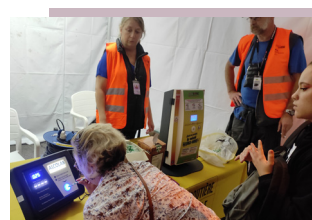
La DREAL, présente sur place, a également proposé cette action aux conducteurs poids lourds en infraction.

Sur 22 relevés d'infractions, 21 usagers se sont soumis à l'alternative aux sanctions. Seul 1 usager a été verbalisé et remis en circulation.

## ■ ACTION DE SENSIBILISATION : CABARET VERT

Programmée du 17 au 22 août 2022, l'opération sur le site du Cabaret Vert a permis de sensibiliser 1652 festivaliers.

Deux stands de sensibilisation ont été mis en place afin de permettre aux festivaliers de tester leur alcoolémie avant de reprendre le volant.



SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE

# REJOIGNEZ -NOUS

Être Intervenant Départemental de Sécurité Routière, c'est :

- Participer à des actions concrètes de prévention pour une route plus sûre ;
- Sensibiliser tout public ;
- Se rendre utile ;
- Se mobiliser avec tous ceux qui s'engagent dans la lutte contre l'insécurité routière.

La préfecture des Ardennes, en liaison avec les collectivités propose à tous ceux qui le souhaitent de participer à des actions de prévention "Agir pour la sécurité routière". Le renforcement de l'action locale en matière de sécurité routière et la mobilisation de tous les acteurs impliqués contribuent à réduire le nombre de tués et de blessés sur nos routes.

Envie de vous inscrire ?  
Candidater à l'adresse suivante :  
[virginie.marchand@ardennes.gouv.fr](mailto:virginie.marchand@ardennes.gouv.fr)  
avant le 30 novembre 2022

- 1 Vous recevrez un acte d'engagement à remplir ;
- 2 Votre engagement validé, vous serez nommé par arrêté préfectoral.



# ■ INTERVIEW CAPITAINE DUPONT

## ■ 1) PRÉSENTATION

Capitaine Bernard DUPONT commandant l'Escadron Départemental de Sécurité Routière (EDSR) des Ardennes, caserne Dubois-Crancé, 198 avenue du Général de Gaulle à Charleville-Mézières.

L'EDSR officie sur l'ensemble du réseau principal routier (Routes nationales) et autoroutier (A34 et A304) ainsi que sur le secondaire (départementales) du département des Ardennes.



## ■ 2) VOTRE PARCOURS

Je me suis engagé dans la Gendarmerie comme gendarme auxiliaire au cours de mon service militaire. J'ai ensuite rejoint l'école des sous-officiers de Chaumont (52), pour être affecté au sein du Peloton d'Autoroute de Sainte-Ménéhould (51).

Passionné de moto depuis l'adolescence, le fil conducteur de mon engagement tendait inéluctablement vers l'accession à la technicité de **sous-officier motocycliste** en Gendarmerie obtenue en juin 1992 et y adjoindre celle de **Pilote Rapide d'Intervention**. J'ai pu gravir les échelons et accéder à des postes à responsabilités et fonctions de commandement, avant d'accéder au corps des officiers de la Gendarmerie.

Après avoir occupé un poste de commandant en second au sein de l'EDSR de la Marne de 2017 à 2020, j'ai naturellement souhaité accéder à un poste de **commandant** en titre au sein de l'EDSR des Ardennes qui se libérait à l'été 2020.

## ■ 3) QUE REPRÉSENTE VOTRE MÉTIER ?

Exercer sa passion au quotidien dans son métier revêt un **privilège notable**. Il renforce ce sentiment fort d'**appartenance au corps militaire multiséculaire** qu'est la Gendarmerie Nationale qui passe par un **engagement personnel** certain et l'**adhésion** sans concession aux **valeurs véhiculées au sein de l'institution**. L'action quotidienne menée comme **acteur et décideur de la sécurité routière** ainsi que sur les vecteurs de la sécurité des mobilités et la délinquance itinérante, renforce mes convictions et ma motivation.

## ■ 4) QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

La lutte contre l'insécurité routière constitue le cœur de métier.

Menée avec discernement, l'action répressive des motocyclistes cible les infractions génératrices d'accidents et celles liées au non port des équipements de sécurité. Ces actions ont pour but de faire infléchir durablement la courbe de l'accidentalité par l'emploi des motocyclettes, de l'Alpine A110 et véhicules banalisés ainsi que des moyens divers de contrôle de la vitesse.

Les EDSR assurent des missions de prévention de proximité et de lutte contre toutes les formes de délinquance sur les réseaux autoroutier et routier traditionnels.

Les EDSR exécutent l'ensemble des missions de la gendarmerie comme la lutte contre la délinquance, la recherche du renseignement, plus particulièrement dans les problématiques liées à la route, la mission de police judiciaire (notamment les enquêtes relatives aux trafics et à l'immigration irrégulière), la mission de contrôle spécifique de la législation se rapportant aux véhicules de transports routiers, de maintien de l'ordre public sur les axes autoroutiers.

Sur le réseau traditionnel, les pelotons motorisés des EDSR interviennent en appui des unités territoriales qui ont en charge la constatation des accidents.

Ils participent, si besoin, à la réalisation de certains actes techniques. Leur sollicitation doit résulter de la nécessité de disposer de compétences particulières liées à la nature des véhicules impliqués (transport de matières dangereuses, transport en commun, poids lourds...) et réunir dans l'urgence tous les moyens disponibles dans une zone donnée ou devoir gérer des problèmes de circulation routière en appui des unités territoriales.



## ■ 5) COMMENT S'ORGANISE L'EXERCICE DE VOS FONCTIONS ?

Le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière (CEDSR) des Ardennes est commandant d'unité et adjoint sécurité et circulation routières, « **sécurité des mobilités** » du commandant de groupement de gendarmerie départementale (CGGD) des Ardennes. Ce rôle consiste à **entretenir et promouvoir une collaboration inter-services** avec les différents partenaires institutionnels sur le volet opérationnel « terrain » au niveau départemental et transfrontalier (Police belge), mais également sur celui de la prévention auprès des établissements scolaires et entreprises en matière de sécurité routière.

À ce titre, il est conseiller de CGGD et lui propose en permanence toutes suggestions et mesures utiles pour améliorer la sécurité du réseau routier.

- Il **analyse** l'accidentalité sur la zone de compétence du groupement des Ardennes et en assure le suivi statistique.
- Il **propose** la mise en œuvre d'opérations particulières qu'il peut utilement médiatiser. Dans la gestion des événements opérationnels majeurs du niveau groupement, il peut se voir confier le volet circulation.
- Il **conçoit** des dispositifs d'envergure en coordonnant l'action de plusieurs de ses unités et des compagnies, notamment lors d'opérations de contrôle des flux locaux ou transfrontaliers au niveau départemental ou zonal (RGGE).



- Il **s'assure** du maintien de la capacité d'intervention sur autoroute et de la possibilité d'appuyer en permanence l'activité des unités territoriales.
- En matière de formation, le CEDSR **organise** les séances d'instruction collective et les séances de tir et suit les militaires des pelotons engagés dans des cycles de formation.
- Il **s'assure** que l'ensemble des militaires placés sous son commandement sont capables de rédiger tous les types de procédures et notamment celles relatives à la police des transports. Il porte une attention particulière à la formation professionnelle et technique des pilotes de VRI et des motocyclistes
- En matière de contrôle, il **veille** à la cohérence des services commandés, à la fiabilité des informations statistiques transmises, au suivi des procédures et au respect des règles de sécurité. Il vérifie fréquemment les conditions d'exécution du service et s'attache tout particulièrement au respect des règles de comportement et de discernement.

## ■ 6) QUEL EST LE PUBLIC CIBLÉ ?

L'ensemble des usagers de la route circulant sur le réseau routier structurant du département des Ardennes, à bord de tous les types de véhicules autorisés ou non.

Parmi ces derniers, les usagers constituant les réseaux de la délinquance locale et transfrontalière y circulant.

## ■ 7) QUELS SONT VOS PRINCIPAUX PARTENAIRES ?

Nos principaux partenaires sont la Préfecture et le pôle sécurité routière, l'observatoire départemental de sécurité routière, la DDT, la DIR, le Conseil Départemental, la DREAL pour les contrôles routiers poids-lourds et bus, l'OFB, l'ONF, la police belge des provinces du Luxembourg, du Hainaut et de Namur.

## ■ 8) QUELLES SONT LES PROBLÉMATIQUES QUE VOUS AVEZ MASSIVEMENT TRAITÉES ?

La diversité des thématiques traitées en terme de lutte contre l'insécurité routière ou de lutte contre la délinquance implique une certaine **anticipation opérationnelle** et un **raisonnement tactique permanent**. La recherche des conduites addictives, des fautes comportementales, plus particulièrement la vitesse, nécessitent d'adapter et d'optimiser la mise en œuvre de moyens de contrôles diversifiés comme l'ETED (Équipement de Terrain Débarquable), véhicule de contrôle sanction automatisé de la vitesse, l'utilisation du véhicule rapide d'intervention (l'Alpine Renault A110) sur l'ensemble des axes routiers réputés accidentogènes. L'action des motocyclistes réalisant des missions dynamiques, viennent compléter le dispositif en vue de cibler les fautes de comportements à l'origine de 40,33 % des accidents, liées au phénomène d'hypovigilance telles que la somnolence, l'inattention ou l'utilisation des distracteurs technologiques en action de conduite.

Parallèlement, en matière de sécurité des mobilités, la lutte contre la délinquance itinérante locale et transfrontalière entraîne de facto la surveillance permanente des flux routiers, ferroviaires et fluviaux, imposant une action de contrôle constante multimodale.

Elle nécessite de porter une attention particulière sur de multiples phénomènes identifiés comme la **lutte contre les rodéos motorisés**, la **pratique des enduros sauvages** sur le PNR (VTM), **la lutte contre l'immigration irrégulière**, **l'importation de tabac et de produits stupéfiants** en zones frontalières depuis la Hollande, via la Belgique et l'A304, ou depuis la province belge du Luxembourg via la RN58, à travers l'occupation du réseau secondaire plus marquée, notamment sur la pointe de Givet et le Sedanais.

Une action forte est menée par le Groupe Local de Contrôle des Flux de l'EDSR sur le vecteur ferroviaire en partenariat avec la SUGE, grâce à la mise en œuvre régulière de **patrouilles de surveillance sur le réseau TER** du département en vue de la sécurisation des usagers.

### ■ 9) QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS CE MÉTIER ?

Chaque journée est différente, le traitement de l'événement opérationnel venant bousculer les plans établis. Elles constituent un challenge régulier qui me confrontent à la recherche permanente du juste équilibre entre la gestion des ressources humaines et logistique, et le maintien de la capacité opérationnelle de mon escadron en vue d'apporter la meilleure réponse « terrain » attendue par nos concitoyens, et élus de la République.

### ■ 10) SELON VOUS, QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR CE POSTE ?

L'équilibre émotionnel face aux nombreuses sollicitations me semble la qualité première recherchée et à développer par la maîtrise du stress face à l'alternance des multiples problématiques et thématiques à traiter qui se succèdent.

**Pugnacité et optimisme sont le fil conducteur.**

### ■ 11) QUE SOUHAITERIEZ-VOUS AMÉLIORER ?

L'évolution permanente des moyens utilisés par les délinquants dans le domaine de la fraude documentaire, de la cybercriminalité ou des trafics protéiformes, nécessite une adaptation permanente de nos militaires sur le terrain. La lutte contre l'insécurité routière ou la délinquance passe par **l'acquisition et le renouvellement constant de leurs connaissances professionnelles** sur les nouvelles technologies, les phénomènes délinquants particuliers, l'amélioration de la réponse pénale grâce à une proximité accrue et un **dialogue toujours plus éclairé avec la justice**, mais également, **l'évolution des moyens matériels informatiques et véhicules modernes** mis à leur disposition pour y parvenir.

## ■ RÉSEAUX SOCIAUX

